RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr
Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:26-114608

Département(s) de publication : **93**
Annonce n° **26-114608**

Section 1 - Acheteur

1.1 **Acheteur**

Nom officiel : Etablissement Public Territorial Plaine Commune

Forme juridique de l'acheteur : Autorité locale

Activité du pouvoir adjudicateur : Services d'administration générale

Section 2 - Procédure

2.1 **Procédure**

Titre : Etude de maitrise d'oeuvre pour le réaménagement des espaces publics du centre-ville de Stains

Description : Etude de maitrise d'oeuvre pour le réaménagement des espaces publics du centre-ville de Stains

Identifiant de la procédure : 264a8c64-6483-4662-9dd4-b64c5715f6d4

Identifiant interne : MM-25112026

Type de procédure : Négociée avec publication préalable d'un appel à la concurrence / concurrentielle avec négociation

La procédure est accélérée : **non**

2.1.1 **Objet**

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 71000000 Services d'architecture, services de construction, services d'ingénierie et services d'inspection

Nomenclature supplémentaire (cpv): 71410000 Services d'urbanisme

2.1.2 **Lieu d'exécution**

Subdivision pays (NUTS) : Seine-Saint-Denis (FR106)

Pays : France

2.1.4 **Informations générales**

Informations complémentaires : La présente consultation a pour objet la maîtrise d' œuvre pour le réaménagement des espaces publics du centre-ville de Stains. La présente consultation est passée selon une procédure négociée en application des articles L2124-3 et R2124-3 3° et 4° du code de la commande publique. En effet, s'agissant d'un marché ayant pour objet la réalisation de mission de maitrise d'œuvre, le marché comporte des prestations de conception. Il s'agit d'un marché public de prestations intellectuelles. Le présent contrat est un marché à prix mixte comprenant une partie forfaitaire et une partie à prix unitaire traitée à bons de commande. La partie forfaitaire concerne les prestations énumérées dans la Décomposition du Prix Global et Forfaitaire (DPGF). La partie unitaire est exécuté au fur et à mesure de bons de commande selon les stipulations des articles L.2152-1 1°, R.2162-1 à R.2162-6, R.2162-13 et R.2162-14 du code de la commande publique. Il est conclu avec un seul opérateur économique. Il concerne les prestations énumérées dans le Bordereau des Prix Unitaires (BPU). Le présent marché n'est pas alloti. Le périmètre de l'opération de la présente consultation est défini au projet de Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP). L'enveloppe prévisionnelle des travaux pour l'opération de réaménagement du centre-ville de Stains s'élève à 2 000 000 € HT. Conformément aux articles R2431-24 à R2431-31 du code de la commande publique, les missions du maître d'oeuvre sont les suivantes : Les missions de base suivantes seront confiées au titulaire : • Mission de maîtrise d'oeuvre Loi MOP (ESQ, AVP, PRO, ACT, VISA, DET, AOR), OPC et GEST sur les espaces prioritaires du centre-ancien par la requalification de la rue Carnot, de la place du Colonel Fabien, de la rue Robert Vignes et de la rue du Repos • Mission d'urbanisme tactique : Diagnostic/concertation, activation/programmation/préfiguration et préconisation • Mission d'assistance des procédures réglementaires auxquelles l'opération doit se soumettre sur l'ensemble du périmètre et les études complémentaires à établir (Permis d'aménager, archéologie préventive) • Mission d'étude de réemploi diagnostic ressource, étude de gisement, étude d'opportunité - La mission complémentaire Prestations rémunérées par des prix unitaires (BPU) : Mission de budget carbone (outil d'aide à la décision). Les caractéristiques ainsi que les stipulations techniques des prestations sont définies le CCTP. Le marché est conclu à prix mixtes. • Rémunération forfaitaire des missions de base - Il est rappelé qu'en application de l'article R.2432-6 du Code de la Commande Publique, la rémunération forfaitaire du maître d'oeuvre décomposée par éléments de mission tient compte des éléments suivants : - L'étendue de la mission, appréciée notamment au regard du nombre et du volume des prestations demandées, de l'ampleur des moyens à mettre en oeuvre, de l'éventuel allotissement des marchés publics de travaux, des délais impartis et, lorsqu'ils sont souscrits, des engagements pris par le maître d'oeuvre de respecter le coût prévisionnel des travaux ; - Le degré de complexité de cette mission, apprécié notamment au regard du type et de la technicité de l'ouvrage, de son insertion dans l'environnement, des exigences et contraintes du programme ; - Le coût prévisionnel des travaux établi à la fin des études d'avant-projet (AVP). A l'issue de la phase AVP, un avenant permettra de fixer définitivement la rémunération du MOE d'une part, et le coût prévisionnel des travaux sur lequel porte l' engagement du maître d'oeuvre d'autre part. Le maître d'oeuvre s'engage à ne percevoir aucune autre rémunération dans le cadre de la réalisation de l'opération. Le forfait de rémunération définitif (F1d) tient compte des incidences en termes de tâches pour le maître d'oeuvre générées par la stabilisation de la conception des ouvrages, du Coût prévisionnel définitif établi sur la base du programme initial, par l'étendue de l' allotissement et du planning arrêtés par le maître d'ouvrage et des modifications de programme initial demandées par le maître d'ouvrage, le cas échéant. Le forfait définitif sera réputé établi sur la base des conditions économiques en vigueur au mois Mo des études. • Prestations rémunérées par émission de bons de commande - Le montant des

prestations rémunérées par application des prix unitaires sont encadrées, pour la durée totale du marché, par les montants suivants : Montant minimum : Pas de montant minimum ; Montant maximum : 50 000 € HT. L'émission de bons de commande par l' acheteur au fur et à mesure des besoins s'effectue sans négociation ni remise en concurrence préalable, selon les modalités prévues par le marché objet de la présente consultation. La réalisation de prestations similaires à celles confiées au titulaire dans le cadre du présent marché pourra donner lieu à la conclusion d'un nouveau marché sans publicité ni mise en concurrence préalable, en application des dispositions de l'article R. 2122-7 du code de la commande publique. Ce nouveau marché devra être conclu dans les trois ans suivant la date de notification du présent contrat. La sous-traitance est autorisée conformément à l'article L.2193-3 du Code de la commande publique, à l' exception de la mission définie à l'alinéa 2 de l'article 3 de la loi du 3 janvier 1977. L'offre, qu'elle soit présentée par une seule entreprise ou par un groupement, devra indiquer tous les sous-traitants connus lors de son dépôt. Elle devra également indiquer les prestations (et leur montant) dont la sous-traitance est envisagée, la dénomination et la qualité des sous-traitants qui l'exécuteront à la place du titulaire, sauf lorsque le montant est inférieur à 600 € TTC. Le candidat pourra se présenter soit de façon individuelle, soit sous la forme d'un groupement (solidaire ou conjoint). La forme du groupement est libre au stade de la présentation de la candidature et de l'offre, l'un des opérateurs économiques membre du groupement étant désigné comme mandataire. Cependant, si l'attributaire est un groupement conjoint, le mandataire devra être désigné comme solidaire, pour l'exécution du marché public, de chacun des membres du groupement pour ses obligations contractuelles à l'égard de l'Etablissement Public Territorial Plaine Commune. Une attention particulière sera portée aux équipes démontrant une complémentarité de profils et d'expériences. Si le groupement attributaire du marché est d'une forme différente, il pourra se voir contraint d'assurer sa transformation pour se conformer au souhait du pouvoir adjudicateur tel qu'il est indiqué ci-dessus. Toutefois, un même prestataire ne pourra pas être mandataire de plus d'un groupement pour un même marché, ni se présenter à la fois en candidat individuel et en tant que mandataire d'un groupement. Conformément à l'article R2142-26 du code de la commande publique, la composition du groupement ne peut être modifiée entre la date de remise des candidatures et la date de signature du marché. Toutefois, en cas d'opération de restructuration de société, notamment de rachat, de fusion ou d'acquisition ou, si le groupement apporte la preuve qu'un de ses membres se trouve dans l'impossibilité d'accomplir sa tâche pour des raisons qui ne sont pas de son fait, il peut demander à l'Acheteur l'autorisation de continuer à participer à la procédure de passation en proposant, le cas échéant, à l'acceptation de l'acheteur, un ou plusieurs nouveaux membres du groupement, sous-traitants ou entreprises liées. L'acheteur se prononce sur cette demande après examen de la capacité de l'ensemble des membres du groupement ainsi transformé et, le cas échéant, des sous-traitants ou entreprises liées présentés à son acceptation, au regard des conditions de participation qu'il a définies. La composition de l'équipe doit être conforme à l'article 1.3 du CCTP. Il est attendu des candidats pour cette consultation qu'ils se présentent sous la forme d'une équipe pluridisciplinaire dotée des compétences obligatoires nécessaires à la réalisation des études et des livrables et de compétences facultatives, listées ci-dessous. Les compétences suivantes sont obligatoires et devront être détenues par le candidat individuel et/ou le groupement au stade de la candidature. Il s'agit des compétences techniques, opérationnelles et organisationnelles nécessaires à la maîtrise d'oeuvre pour le réaménagement des espaces publics du centre-ville de Stains. Le titulaire devra notamment démontrer : 1. Paysagiste concepteur mandataire : 2. BET espace public/VRD généraliste : 3. BET mobilité ; 4. BET concepteur lumière ; 5. Etude réemploi, économie circulaire. Les compétences suivantes sont facultatives et seront appréciées au stade de la candidature : 1. Agence d'urbanisme social, de préfiguration, de concertation et de

programmation ; 2. BET gestion des eaux pluviales hydrologie – urbaniste hydrologue. Pour rappel, conformément à l'article 1.10 du présent règlement, en cas de groupement, le mandataire sera le paysagiste. Conformément aux articles L2111-1 et L2112-2 du Code de la Commande Publique, cette consultation comporte des clauses visant à promouvoir l'emploi de personnes éloignées de l'emploi et rencontrant des difficultés sociales et/ou professionnelles particulières. Le détail des conditions d'exécution à caractère social sera indiqué dans le CCAP – qui sera communiqué en Phase Offres. Le détail des conditions d'exécution à caractère environnemental sera indiqué dans le CCTP – qui sera communiqué en Phase Offres. Le présent marché est conclu pour une durée nécessaire à l'exécution complète des missions de maîtrise d'œuvre confiées au titulaire. Il prend effet à compter de sa date de notification et s'achève à l'issue de l'ensemble des obligations contractuelles du titulaire. À titre prévisionnel, la durée globale du marché est estimée à six ans selon le phasage suivant : études de conception (2027 – 2028), Travaux (2028 – 2029), Garantie (2030-2032).

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

Section 5 - Lot

5.1 **Identifiant technique du lot** : LOT-0001

Titre : Etude de maitrise d'oeuvre pour le réaménagement des espaces publics du centre-ville de Stains

Description : Etude de maitrise d'oeuvre pour le réaménagement des espaces publics du centre-ville de Stains

Identifiant interne : 0

5.1.1 **Objet**

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 71000000 Services d'architecture, services de construction, services d'ingénierie et services d'inspection

Nomenclature supplémentaire (cpv): 71410000 Services d'urbanisme

5.1.2 **Lieu d'exécution**

Subdivision pays (NUTS) : Seine-Saint-Denis (FR106)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 **Durée estimée**

Durée : 72 **Mois**

5.1.6 **Informations générales**

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : **oui**

Le marché en question convient aussi aux petites et moyennes entreprises (PME) : **oui**

Informations complémentaires : Aucune variante n'est autorisée. Aucune prestation supplémentaire ou alternative n'est prévue. Le délai de validité des offres est fixé à 180 jours à compter de la date limite de réception des offres finales. Les prestations sont financées selon les modalités suivantes : • Fonds propres de l'Etablissement Public Territorial Plaine Commune à hauteur de 25 % du montant du marché. • Subventions éventuelles : Subvention possible de la Métropole du Grand Paris, réponse postérieure au lancement du marché (demande de subvention de 30 % du montant du marché). Subvention possible de l'Etat, réponse postérieure au lancement du marché (demande de subvention de 15 % du montant du marché). Subvention possible de la Région Ile-de-France, réponse postérieure au lancement du marché (demande de subvention de 15 % du montant du marché). Subvention possible de l'Agence de l'Eau Seine Normandie (AESN), réponse postérieure au lancement du marché (demande de subvention de 15 % du montant du marché). Les sommes dues au(x) titulaire(s) et au(x) co-traitant(s) de premier rang éventuel(s) du marché, seront payées dans un délai global de 30 jours à compter de la date de réception des factures ou des demandes de paiement équivalentes. Calendrier prévisionnel de la procédure à venir : Sélection des candidatures : Janvier-Février 2027, Lancement de la consultation en phase offre : Mars 2027, Négociations : Mai 2027, Attribution du marché : Juin 2027, Démarrage des prestations : Juillet 2027 La présente procédure se déroule en deux phases successives. Dans une première phase, les opérateurs économiques remettent un dossier de candidature. À l'issue de l'analyse des candidatures, un minimum de trois et un maximum de quatre candidats seront admis à présenter une offre. Dans une seconde phase, les candidats sélectionnés seront invités à remettre une offre initiale. Après analyse des offres initiales, l'Acheteur engagera une phase de négociation avec l'ensemble des soumissionnaires admis à présenter une offre. Cette négociation pourra porter sur tous les éléments de l'offre, notamment les aspects techniques, méthodologiques, organisationnels, calendaires et financiers, à l'exception des exigences minimales définies dans les documents de la consultation. L'Acheteur se réserve la possibilité d'organiser une ou plusieurs phases de négociation. À l'issue des négociations, les soumissionnaires seront invités simultanément à remettre une offre finale. Le classement définitif des offres sera effectué sur la base de ces offres finales. Une visite de site sera organisée en phase offre avec les candidats retenus à l'issue de la sélection des candidatures. La présente consultation est passée selon une procédure avec négociation. À l'issue de la phase de sélection des candidatures, un minimum de trois (3) et un maximum de quatre (4) candidats seront admis à remettre une offre. Après analyse des offres initiales, l'Acheteur engagera une phase de négociation avec les soumissionnaires admis à présenter une offre. Cette négociation pourra porter sur l'ensemble des éléments de l'offre, notamment les aspects techniques, méthodologiques, organisationnels, calendaires et financiers, sous réserve du respect des exigences minimales définies dans les documents de la consultation et sans modification substantielle de l'objet du marché. Les modalités d'organisation de la négociation, les conditions de son déroulement, les modalités de remise des offres successives ainsi que les critères d'attribution du marché seront précisés dans le règlement de consultation de la phase offre et dans les courriers adressés aux candidats admis à remettre une offre. À l'issue des négociations, les soumissionnaires seront invités à remettre une offre finale dans les conditions qui leur seront communiquées par l'Acheteur. Conformément à l'article R.2161-17 du Code de la commande publique, l'Acheteur se réserve la possibilité d'attribuer le marché sur la base des offres initiales sans engager de négociation.

5.1.10 **Critères d'attribution**

Critère :

Type : Qualité

Nom : Capacités technique et professionnelle - 90 %

Description : Sous-critère 1.1 (30%) : Compétences et expériences du candidat jugées au regard : De ses effectifs ; Des compétences du groupement dédiées à l' exécution des prestations du marché ; De ses titres d'études et des qualifications professionnelles. Sous-critère 1.2 (60 %): Capacités professionnelles appréciées au regard des références (10 au maximum pour le groupement) en espace public datant de moins de 6 ans, dont le montant et l'objet du marché sont similaires.

Critère :

Type : Qualité

Nom : Critère 2 : Capacité économique et financière du candidat appréciée au regard de son chiffre d'affaires global sur les trois dernières années - 10 %

5.1.11 **Documents de marché**

Adresse des documents de marché : https://marches.maximilien.fr/entreprise/consultation/951727?orgAcronyme=p2q

5.1.12 **Conditions du marché public**

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Autorisée

Adresse de présentation : https://marches.maximilien.fr/entreprise/consultation/951727?orgAcronyme=p2q

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

La signature ou le cachet électronique avancé(e) ou qualifié(e) [au sens du règlement (UE) Nº 910/2014] est requis(e)

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des demandes de participation : 14/01/2027 à 12:00

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés : Non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : **non**

Le paiement en ligne sera utilisé : **non**

5.1.15 **Techniques**

Accord-cadre :

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 **Informations complémentaires, médiation et réexamen**

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Montreuil

Informations relatives aux délais de recours : voir documents de la consultation

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Etablissement Public Territorial Plaine Commune

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : Etablissement Public Territorial Plaine Commune

Organisation qui reçoit les demandes de participation : Etablissement Public Territorial Plaine Commune

Organisation qui traite les offres : Etablissement Public Territorial Plaine Commune

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : Etablissement Public Territorial Plaine Commune

Numéro d'enregistrement : 20005786700018

Adresse postale : 21 avenue Jules Rimet

Ville : Saint-Denis

Code postal : 93218

Subdivision pays (NUTS) : Seine-Saint-Denis (FR106)

Pays : France

Point de contact : Service commande publique

Adresse électronique : mayooragi.manoharan@plainecommune.fr

Téléphone : +33 155935555

Adresse internet : https://plainecommune.fr

Rôles de cette organisation :

Acheteur

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché

Organisation qui reçoit les demandes de participation

Organisation qui traite les offres

8.1 ORG-0002

Nom officiel : Tribunal Administratif de Montreuil

Numéro d'enregistrement : 13000686900015

Adresse postale : 7 rue Catherine puig

Ville : Montreuil cedex

Code postal : 93558

Subdivision pays (NUTS) : Seine-Saint-Denis (FR106)

Pays : France

Adresse internet : https://montreuil.tribunal-administratif.fr

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : fadc861e-4770-4830-8181-3346a63550b8 - 01

Type de formulaire : Mise en concurrence

Type d'avis : Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 25/11/2026 à 18:21

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

---

Date d'envoi du présent avis à la publication : 25/11/2026